

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue de la régularisation d'une activité industrielle sur la commune de Mariac

Maître d'ouvrage: Société CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES

Par arrêté préfectoral du 20 février 2020, une enquête publique portant sur la demande visée ci-dessus est organisée :

**du lundi 30 mars 2020 au vendredi 17 avril 2020 inclus (clôture à 17h00),
soit pendant 19 jours consécutifs, à la mairie de Mariac, siège de l'enquête.**

Le projet prévoit, suite à une augmentation significative de sa production, sa régularisation administrative en vue d'exploiter ses activités de conception et de fabrication d'armatures tissées et non tissées à base de fibres de verre, de carbone ou d'aramide, actuellement exploitées sous le régime de la déclaration, sur le site de Mariac.

A l'issue de la procédure, le préfet de l'Ardèche est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation environnementale demandée, assortie des prescriptions nécessaires, ou opposer un refus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier et en accès gratuit sur un poste informatique **en mairie de Mariac**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et les mardis et vendredis de 15h00 à 18h00 ;
- En ligne sur le site internet des services de l'Etat en Ardèche à l'adresse www.ardeche.gouv.fr, rubrique *politiques publiques, environnement risques naturels et technologiques, installations classées, enquêtes publiques en cours* ;

Le dossier d'enquête comporte notamment une étude de danger, une étude d'incidences environnementales et leurs résumés non techniques ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale dispensant ce projet d'une évaluation environnementale.

Pour toute information complémentaire sur le projet, le public pourra s'adresser au maître d'ouvrage :

M. Laurent VERITE, Responsable environnement énergie – Société CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES
39, avenue de Chabannes – BP 58 – 07160 LE CHEYLARD
Mail : laurent.verite@chomarat.com – Téléphone fixe : 04 75 29 81 00 – Portable : 06 89 98 37 05

Mme Françoise BATIFOL, gérante TPE, commissaire enquêtrice, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à l'occasion de **permanences en mairie de Mariac** aux jours et horaires suivants :

- **le lundi 30 mars 2020 de 9h00 à 12h00 ;**
- **le jeudi 9 avril 2020 de 09h00 à 12h00 ;**
- **le vendredi 17 avril 2020 de 15h00 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra également **formuler ses observations et propositions** :

- en les consignant directement **par écrit sur le registre** d'enquête ouvert à cet effet en mairie de Mariac ;
- en les adressant **par voie postale** au siège de l'enquête, Mairie 375 rive de la Dorne – 07160 MARIAC, à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice ;
- en les adressant **par voie électronique** à l'adresse pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr.

A l'issue de l'enquête, **le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront mis à la disposition du public**, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, **en mairie de Mariac, à la préfecture de l'Ardèche et sur le site internet des services de l'Etat en Ardèche à l'adresse www.ardeche.gouv.fr**, rubrique *politiques publiques, environnement risques naturels et technologiques, installations classées, enquêtes publiques terminées*.

Le présent avis sera affiché quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci, en mairie de Mariac, d'Accons et de Dornas, dont une partie du territoire est située à une distance, à partir de l'installation projetée, inférieure au rayon d'affichage de 1 km fixé dans la nomenclature des installations classées.